



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture d'Argelès-Gazost

Argelès-Gazost, le 25 mars 2024

Affaire suivie par :
Mme Christiane CAYREY
tel.: 05 62 97 71 88
courriel : christiane.cayrey@hautes-pyrenees.gouv.fr

Le Sous-préfet d'Argelès-Gazost

à

Monsieur le Préfet des Hautes-
Pyrénées
Service de la coordination des
politiques publiques et de l'appui
territorial
Pôle environnement et procédures
publiques

OBJET : Hôtellerie des Laquets - Dossier relatif à la protection de la prise d'eau dans le lac d'Oncet sur la commune de Sers au profit du Syndicat Mixte pour la Valorisation Touristique du Pic du Midi

Par envoi du 25 mars, vous sollicitez mon avis sur la modification de l'arrêté préfectoral n°65-2020-01-10-003 du 10/01/202 portant autorisation de prélèvement et d'utilisation d'eau pour la consommation humaine et déclarant d'utilité publique le prélèvement dans le captage du lac d'Oncet et l'instauration des périmètres de protection et des servitudes réglementaires au profit du Syndicat Mixte pour la Valorisation Touristique du Pic du Midi.

L'examen de ce dossier n'appelle aucune observation de ma part.

Le sous-préfet d'Argelès-Gazost


Fabien TULEU